



Bonjour à toutes et tous,

Vous pourrez trouver dans notre newsletter de fin d'année toute une série d'information concernant les abonnements et licences 2022, les équipements, les entraînements, les séances de renforcement musculaire hivernal, le souper du club , l'organisation de notre triathlon ,etc...

Les dates clés à retenir ;

- Mi Novembre 2021 à Février 2022 : Renforcement musculaire 1x/semaine le samedi matin à Wanze (Infos via newsletter particulière ultérieure)
- 1 x par mois : un rendez-vous sur un jogging ou rando vélo organisée vous sera proposé. (Idem, info via newsletter ultérieure). Le but étant de se voir sur un évènement organisé.
- Courant Février : Essayage équipements 2022
- Courant Février/Mars : Souper du Club
- Retour du Triathlon de HUY !!! : Dimanche 11 septembre 2022  
(on compte d'ores et déjà sur vous pour donner un coup de main lors de notre belle épreuve du club)

Et pour les nouveaux venus, encore bienvenue dans notre club et n'hésitez pas à venir vers un des membres du comité pour plus de détails si vous en désirez. Ça sera toujours avec un grand plaisir 😊.

# 1. Cotisations au club pour l'année 2022

Cette année, retour d'une formule à la carte 😊. D'office le forfait de base à 90€ auquel vous rajoutez le(s) forfait(s) souhaité(s). Les paiements se font par virement au n° de compte: BE74-0016-9383-4107 au nom de l'ASBL Puissance Huy'T .

Mentionnez bien vos choix en communication du virement !! Exemples : *Base + CAP (course à pied) = 140€ ou Base + Natation + renf. Musc = 170€.* Il faut qu'on sache si vous avez pris le complément Natation ou CAP (afin de le communiquer à l'athlé).

Comme vous le constaterez, le montant de la cotisation reste inchangé depuis de nombreuses années. Ceci reste possible via les réserves de trésoreries du club, qui ne sont malheureusement pas infinies... Pour votre info, le club n'ayant pas pu organiser de triathlon durant les deux dernières années qui amenait des rentrées non négligeables, et ayant des charges nettement plus élevées au niveau de la location de la piscine d'Andenne, un effort a donc été réalisé pour maintenir le prix de la cotisation sur 2022. La situation sera réexaminée pour la cotisation 2023.

## **Forfait de base : 90 EUR (formule indivisible)**

- Participation à la gestion du club
- Licence et assurance LBFTD

**Attention, vous n'êtes assurés via la ligue que quand vous avez payé votre cotisation et rentré votre certificat médical.** (Il ne suffit donc pas juste de payer la cotisation, il faut aussi transmettre son certificat médical. Faute de quoi, le club ne peut pas demander votre licence. Et dès lors vous n'êtes pas assurés)

## **Complément entraînements de natation : +50 eur**

- Accès aux entraînements encadrés à la piscine les vendredis à la piscine d'Andenne.

## **Complément entraînements de course à pied : +50 eur**

- Accès aux entraînements encadrés avec l'athlétisme

*(Remarque : ne peuvent aller à l'athlétisme que les membres en ordre de cotisation. En effet, le club d'athlétisme n'admet que les triathlètes assurés et donc en ordre de payement et certificat ;-)*

**Complément séances de renforcement musculaire hivernal : +30 eur**

- Accès aux séances de renforcement musculaire encadrées

## **2. Modalités pour obtention licence 2022**

### **° CAS A : Vous aviez déjà une licence avec P8 l'année passée :**

- ° Imprimez et faites signer par votre médecin le certificat médical. (Le passage chez le cardiologue pour un test à l'effort n'est plus obligatoire, mais RECOMMANDE tous les 4 ans pour les moins de 40 ans, et chaque année pour les plus de 40 ans)
- ° Sur le même document (bas de page), complétez et signez la partie relative au dopage.
- ° Transmettez via courrier le document ORIGINAL à Bertrand DAOUT Rue Bonne Espérance 41 à 4500 Tihange + copie par mail.
- ° Réglez le montant de votre inscription.
- ° Attendez alors 7 à 8 semaines et vous recevrez par mail votre licence.

### **° CAS B : Vous n'aviez pas de licence avec P8 l'année passée :**

- ° Imprimez et faites signer par votre médecin le certificat médical. (Le passage chez le cardiologue pour un test à l'effort n'est plus obligatoire, mais RECOMMANDE pour tous les nouveaux membres quel que soit l'âge.)
- ° Sur le même document (bas de page), complétez et signez la partie relative au dopage.
- ° Imprimez également le document 'coordonnés nouveau membre'
- ° Transmettez via courrier ces deux documents ORIGINAUX à Bertrand DAOUT Rue Bonne Espérance 41 à 4500 Tihange + copie par mail.
- ° Réglez le montant de votre inscription.
- ° Attendez alors 7 à 8 semaines et vous recevrez par mail votre licence.

© Pour les nouveaux membres, si vous ne recevez pas de mail du club envoyé par Olivier Beaujean, c'est qu'on ne vous a pas encore intégré dans la mailing liste du club. N'hésitez pas à ré-envoyer un mail en direct à [obeaujean1@gmail.com](mailto:obeaujean1@gmail.com)

#### Modalités de paiement

- Au sein d'une même famille, le 1er adhérent paye l'entièreté de la cotisation.
- Tous les autres membres de la famille au 1er degré bénéficient d'une réduction de 50%, à l'exception du montant relatif assurance ligue de 70€ sur lequel il n'y a pas de réduction.
- **les paiements se font par virement au n° de compte: BE74-0016-9383-4107 au nom de l'ASBL Puissance Huy'T . Précisez bien les forfaits choisis dans votre communication**

#### Remarques

- La cotisation couvre l'année civile (01/01/2022 au 31/12/2022)
- ATTENTION: le triathlète n'est assuré qu'après le paiement de la cotisation, transmission de son certificat et la réception de sa licence LBFTD
- L'accès aux entraînements partie course à pied est uniquement possible pour les membres en ordre de licence. En effet, nous avons l'obligation envers le club d'athlétisme d'être assuré via notre ligue. Dès lors, en cas de doute, merci de contacter Manu ou Bertrand préalablement à votre premier entraînement course à pied

### 3. Entraînements

Les entraînements natation se dérouleront toute l'année sauf pendant les périodes de fermeture de la piscine. Ceux-ci se déroulent à la piscine d'Andenne le vendredi de 19h15 à 20h15 et sont encadrés par Céline Collignon.

Les entraînements course à pied se déroulent à la piste d'athlétisme et sont encadrés par Stéphane Gaspart. Ceux-ci se déroulent à la piste d'athlétisme de Huy le mardi de 18h/19h30 ou 19h/20h30.

Des sorties vélos sont fréquemment organisées durant le week-end, demander à Olivier de vous inclure sur le FaceBook du club.

## **4. Equipements 2022**

Vous recevrez début d'année 2022 une newsletter particulière dédiée à ce sujet.

## **5. Divers**

Comme mentionné dans le préambule, vous allez également recevoir sous peu une newsletter avec la proposition d'un rendez-vous une fois par mois sur une organisation. Ça sera par exemple un rdv sur une rando VTT organisée, un jogging organisé ou éventuellement sur un évènement organisé en interne par le P8. Le but étant de pouvoir se voir tout en faisant du sport et passer un moment convivial par la suite...

Sachez également qu'en parallèle avec l'organisation du triathlon (qui reste une de nos priorités), nous sommes aussi en train de regarder pour organiser une manche de biathlon d'été. A ce sujet, si vous êtes preneurs pour aider à organiser ce type d'épreuve, n'hésitez pas à faire signe à un des membres du comité.

Voilà, en espérant avoir été le plus complet possible, et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ou autre, à très bientôt...

Tout le comité du P8  
Angélique, Olivier, Xavier, Manu, Luc, Bertrand